

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

plaine ainfo



P. 4 / À LA UNE
**Le plan climat-air-
énergie territorial
(PCAET)**



P. 11 / MOBILITÉS
**Favoriser les
différents modes
de déplacement
sur le territoire**



Retrouvez-nous aussi
sur notre page Facebook !



Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain

www.cc-plainedelain.fr

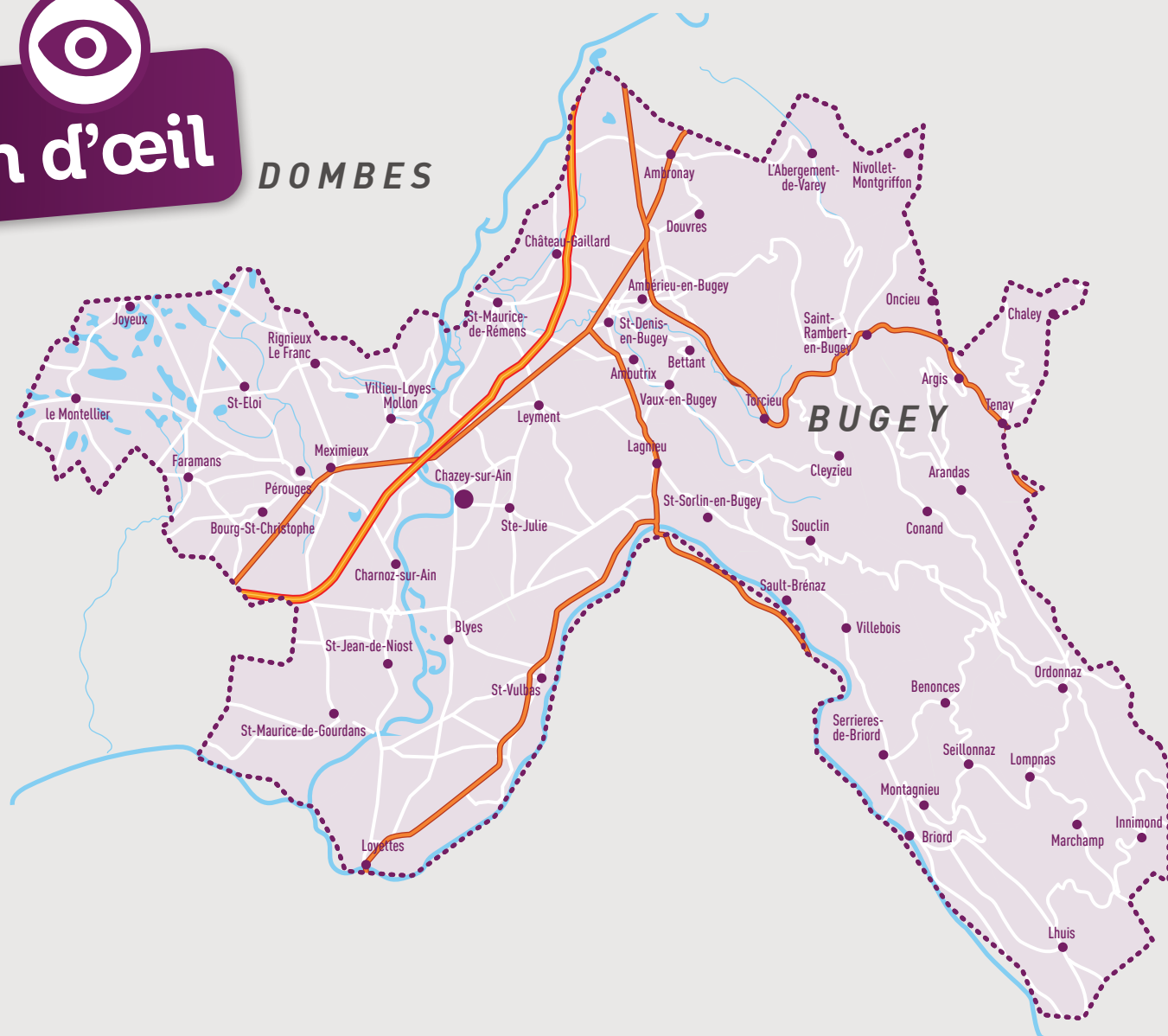
P. 6 / GRAND ANGLE

Histoire d'une rénovation



EN UN
Clin d'œil

DOMBES



LES 53 COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

- L'Abergement-de-Varey
- Ambérieu-en-Bugey
- Ambronay
- Ambutrix
- Arandas
- Argis
- Benonces
- Bettant
- Blyes
- Bourg-Saint-Christophe
- Briord
- Chaley
- Charnoz-sur-Ain
- Château-Gaillard
- Chazey-sur-Ain (siège)
- Cleyzieu
- Conand
- Douvres
- Faramans
- Innimond
- Joyeux
- Lagnieu
- Leyment
- Le Montellier
- Lhuis
- Lompnas
- Loyettes
- Marchamp
- Meximieux
- Montagnieu
- Nivollet-Montgriffon
- Oncieu
- Ordonnaz
- Pérouges
- Rignieux-le-Franc
- Saint-Denis-en-Bugey
- Saint-Éloi
- Saint-Jean-de-Niost
- Sainte-Julie
- Saint-Maurice-de-Gourdans
- Saint-Maurice-de-Rémens
- Saint-Rambert-en-Bugey
- Saint-Sorlin-en-Bugey
- Saint-Vulbas
- Sault-Brénaz
- Seillonnaz
- Serrières-de-Briord
- Souclin
- Tenay
- Torcieu
- Vaux-en-Bugey
- Villebois
- Villieu-Loyes-Mollon

**plaine
ainfo**

N°28 | NOVEMBRE 2022

**LE MAGAZINE
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DE LA PLAINE DE L'AIN**

143 rue du Château
01150 Chazey-sur-Ain
contact@cc-plainedelain.fr
Tél. 04 74 61 96 40

Directeur de la publication

Jean-Louis Guyader
(Président de la CCPA)

Comité de rédaction

Thierry Colin
Virginie Brunet-Bernard
Amandine Bertrand

**Ont également contribué à
la rédaction de ce numéro**

Emilie Brugière
Olivier Demoulin
Jean-Pierre Gagne
Vincent Gaullier
Claire Labartette
Lygeri Papagiannaki
Mathilde Remuau
Cynthia de Saint Léger
Manon Séguéla

**Conception graphique
et réalisation**

Anne-Sophie Joubert
www.bymissanso.com

Impression

Comimpress

Site Internet

www.cc-plainedelain.fr

Tirage 33 500 exemplaires

Photo de couverture

© Ravier Bollard



Journal imprimé
avec des encres végétales
sur papier 100% recyclé.



Sommaire

4~5 À la Une



- Le plan climat-air-énergie territorial (PCAET)

6~10 Grand angle



- Histoire et rénovation du château de Chazey-sur-Ain

11 Tourisme



- Le tourisme d'affaire

14 Déchets



- Les déchèteries
- Réorganisation de la collecte

17 Culture



- Appel à Projets
- L'éducation aux arts et à la culture s'installe dans la Plaine de l'Ain

12 Mobilités



- Le pôle d'échanges multimodal
- Deux nouvelles lignes de bus
- Un livret pour inciter à se déplacer en vélo

16 Accès aux droits



- France services
- Conseiller numérique

18 Sport

- Les champions de demain sur le Tour du Valromey
- Le marathon relais de la Plaine de l'Ain
- Une sportive à l'honneur : Phénicia Dupras





ACTUALITÉS

A la une



QUALITÉ DE L'AIR

Quel air sur le territoire ?

Malgré une amélioration depuis 10 ans, la qualité de l'air reste un enjeu sanitaire et environnemental, y compris sur le territoire de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain.

Depuis plus de 10 ans, la qualité de l'air s'améliore sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes. Malgré cette évolution positive, certains polluants stagnent ces dernières années (notamment les particules fines) et des valeurs recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé et valeurs cibles sont encore dépassées. La Plaine de l'Ain est par ailleurs particulièrement touchée par les pollens d'ambrosie, avec un risque allerge-pollinique élevé au cours des mois d'août-septembre.



POUR TOUT SAVOIR sur la qualité de l'air, suivre les indices de qualité de l'air et allerge-polliniques, rendez-vous sur www.atmo-auvergnerhonealpes.fr



Bon

Moyen

Dégradé

Mauvais

Très
mauvaisExtrêmement
mauvais

Indice de qualité de l'air : 6 indices et qualificatifs



PROJET IMPACTE

La CCPA accompagne les communes du territoire dans la réduction de leurs consommations d'énergie

La maîtrise des consommations d'énergie constitue un enjeu économique et environnemental majeur pour les collectivités, encore accentué par l'actualité.

Mis en œuvre par la SPL ALEC Ain pour la CCPA, le projet IMPACTE – Initiative Mutualisée pour ACcélérer la Transition Énergétique – accompagne les communes dans la réduction des consommations d'énergie de leurs bâtiments.

Du diagnostic à la réception des travaux, la SPL ALEC Ain accompagne les communes du programme (une vingtaine à ce jour) dans leurs projets de rénovation énergétique, de changement de système de chauffage et de développement d'énergies renouvelables.



Présentation par Mr le Maire d'Ambutrix et visite des travaux de rénovation de l'école (Groupe de Travail IMPACTE du 29 mars 2022 sur la thématique de la rénovation énergétique)



DISPOSITIF ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Voltalis, un dispositif pour réduire sa consommation électrique

Tout début 2021 et en accord avec la CCPA, Voltalis, alors seule société agréée par Réseau de Transport de l'Électricité (RTE) pour faire de « l'effacement diffus » proposait des boîtiers gratuits.

L'effacement diffus consiste ainsi à couper les circuits de chauffage quelques minutes pour lisser la charge sur le réseau électrique tout en faisant des économies d'énergie sans altérer le confort. Aujourd'hui 819 logements de la CCPA chauffés à l'électricité sont équipés et ont vu 12% de leur consommation thermique effacée soit une économie d'énergie et une économie carbone significative car les pics de consommation sont souvent couverts par des productions carbonées. Ce dispositif est toujours accessible aux habitants de la CCPA qui souhaiteraient en bénéficier !

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.voltalis.com/particuliers/notre-solution

LE PLUS : Une application donne des astuces et des gestes simples pour gagner en sobriété énergétique dans son logement !

OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE

La consommation d'énergie au centre des préoccupations des ménages

Augmentation des coûts, problématiques d'approvisionnement... la consommation d'énergie est une préoccupation croissante pour de nombreux ménages.

Face à cet enjeu, la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain accompagne les foyers modestes et très modestes⁽¹⁾ à la réduction de leurs consommations d'eau et d'énergie. Animé localement par l'association La Corde Alliée, cet accompagnement totalement gratuit pour les ménages, permet de réaliser des économies d'énergie tout en conservant le même confort grâce à des conseils personnalisés et l'installation de petit matériel.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
Tél. 07 69 36 24 73 – anne@conciergerie-engagee.fr

(1) plafonds des ressources des foyers modestes et très modestes (critères des aides de l'Anah)

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes (€)	Ménages aux ressources modestes (€)
1	15 262	19 565
2	22 320	28 614
3	26 844	34 411
4	31 359	40 201
5	35 894	46 015
Par personne supplémentaire	+ 4 526	+ 5 797

Source : anah.fr et circulaire du 1^{er} décembre 2021 relative aux plafonds de ressources applicables en 2022 à certains bénéficiaires des subventions de l'Agence nationale de l'habitat



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Eclairage sur la coopérative Pl'Ain d'énergie



Pl'Ain d'Énergie est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif fonctionnant sur un modèle de gouvernance citoyenne créée par l'Association Citoyenne pour les Énergies Renouvelables de la Plaine de l'Ain (ACERPA). Son objectif : le développement des énergies renouvelables locales et la sensibilisation à la transition énergétique ; sa particularité, son ouverture à tous : citoyens, collectivités et entreprises locales. A partir de 100 €, les sociétaires contribuent à la transition énergétique, avec un objectif de rémunération modérée en dividendes.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.plaindennergie.centralesvillageoises.fr/>



TRAVAUX

Grand angle



© Benoit Ravier-Bollard

Le château de Chazey-sur-Ain



HISTOIRE

Une histoire riche pour ce site remarquable

Au XII^{ème} siècle, les abords de la rivière d'Ain se couvrent de châteaux. Celui de Chazey-sur-Ain est cité pour la première fois en 1181.

Il devient ensuite la propriété des seigneurs de la Tour du Pin qui accèdent à la tête du Dauphiné, ce qui lui vaudra de se retrouver au cœur de la guerre delphino-savoyarde. Chazey, comme Ambutrix ou Saint-Denis en Bugey se situent à la frontière entre les deux principautés en guerre et sont détruits et brûlés en 1332-1333.

Le château de Chazey, devenu savoyard en 1343, connaîtra ses heures de gloire quand son propriétaire, Philippe de Bresse deviendra Duc de Savoie. Son fils Charles III naît dans le château de Chazey ; il règnera pendant 49 ans sur la Savoie. Les embellissements se poursuivront ensuite sous les Ducs de Savoie-Nemours. Jacques, le personnage principal de La Princesse de Clèves, y séjournera fréquemment.

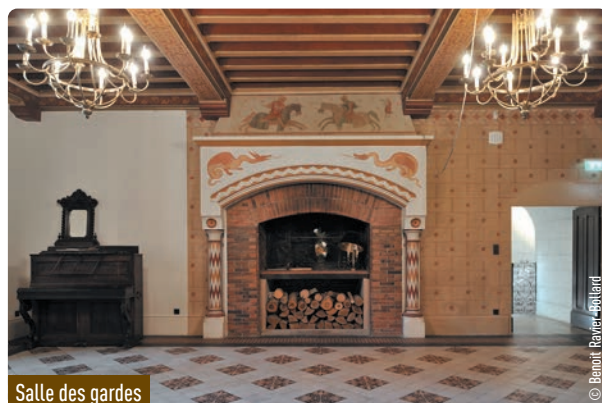


Marius Cote



Salle de justice

© Benoit Ravier-Bollard



Salle des gardes

© Benoit Ravier-Bollard



La famille de Crémeaux possède le château de 1615 à 1845. Le manque d'investissement, puis les détériorations révolutionnaires dégradent fortement les bâtiments qui perdent de leur superbe.

Le château de Chazey tel qu'on peut aujourd'hui le découvrir est le résultat des campagnes de restaurations entreprises entre 1860 et 1890, sous la houlette de ses riches propriétaires d'alors Sabine et Marius Côte.

On y retrouve le goût de l'époque pour le néo-médiéval et le romantisme. Les salles abritaient de riches collections d'art et de mobilier. Le grand parc qui l'entoure, et qui descend jusqu'aux berges de l'Ain, fut lui aussi restauré par les plus grands de l'école horticole lyonnaise. Ses cheminements courbes et ses passerelles, ses rocailles et fausses cascades, accompagnent l'introduction de plantes originaires d'Asie ou d'Amérique, auparavant inconnues en France.



Décorations murales découvertes lors de la restauration

© Benoit Ravier-Bollard



© Benoit Ravier-Bollard



Inauguration du château



Ancienne cuisine



RESTAURATION

Une restauration progressive pour favoriser l'ouverture des visites au public en toute sécurité

Le château de Chazey héberge à la fois des espaces de travail, ceux des élus et des services de la CCPA, et des salles inscrites au titre du patrimoine historique.

L'ensemble des façades, ainsi que les parties non classées, ont été rénovées ces trois dernières années.

Les parties historiques, plus ou moins dégradées, étaient traditionnellement ouvertes lors des journées européennes du patrimoine, attirant les dernières années plusieurs milliers de visiteurs. Or, pour des raisons de sécurité, le donjon ne peut se visiter désormais que par groupes de 18 personnes maximum, ce qui limite drastiquement les possibilités de visiter un site auquel beaucoup sont attachés.

Le projet des prochaines années consiste à permettre de nouveau la visite en toute sécurité en l'étalant sur une grande partie de l'année. Certaines salles du rez-de-chaussée seront visibles sans guide, tandis que la visite du donjon ne se fera qu'en visite guidée. La scénographie sera tournée vers la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, la vie des notables de l'époque, leur sociabilité, les jeux, la gastronomie, les arts... et des expositions temporaires pourront compléter la visite.

Les restaurations de mobilier, des peintures murales ou du parc se poursuivront après l'ouverture au public, pour que celui-ci puisse découvrir ces métiers très pointus.

Des tarifs modérés seront proposés pour les familles et pour les groupes, y compris les scolaires. Chazey pour tous ! L'idée est bien de créer, à l'horizon 2026, un nouveau site de découverte, à la fois pour les habitants mais aussi pour enrichir les programmes de visite des touristes, en complément de la future Maison du Petit Prince, projet porté la Région Auvergne Rhône-Alpes, de Pérouges, Ambronay ou des Allymes.



EXPOSITIONS

Deux expositions photographiques pour mettre en lumière le chantier et l'histoire du château

La première tranche de travaux de rénovation a été inaugurée le 16 septembre 2022.

L'architecte du projet, Philippe de la Chapelle, qui supervisera aussi la seconde tranche, a pu présenter le caractère inédit et parfois complexe du projet. Comme la création de nouvelles fondations sous la façade à pan de bois, ou encore la pose acrobatique par hélicoptère d'une gargouille tout en haut du donjon.

Le parti pris de l'architecte a été de respecter parfaitement l'aspect extérieur historique du château tout en créant en intérieur des bureaux, salles de travail ou de réunions accessibles aux personnes à mobilité réduite. Deux ascenseurs ont notamment été intégrés au bâti.



Exposition des fonds d'archives de la famille de Crémeaux par Benoît Ravier-Bollard, photographe lyonnais originaire de Souclin



Inauguration du château avec les photographies prises par Daniel Gillet des petits et grands moments du chantier

Avec le soutien financier



La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne Rhône-Alpes

De très nombreuses entreprises, la plupart aindinoises, ont contribué à cette œuvre. Le chantier a également intégré de nombreuses personnes en insertion ou réinsertion professionnelle. Plusieurs auront ainsi inauguré au château de Chazey leur nouveau métier.

Pendant les trois à quatre années précédant l'ouverture au public de l'ensemble des espaces historiques, deux expositions photographiques sont présentées.

La première, avec des photographies de Daniel Gillet revient sur les petits et grands moments du chantier, en mettant en avant les différents corps de métier intervenus.

La seconde est l'œuvre de Benoît Ravier-Bollard, photographe lyonnais originaire de Souclin. Elle met en lumière le fonds d'archives de la famille de Crémeaux, propriétaire du château entre 1615 et 1845, et surtout les détails et la matière de ces fragiles papiers ou parchemin.

L'office de tourisme "Pérouges Bugey Tourisme" a par ailleurs conçu une visite guidée d'environ une heure qu'il proposera régulièrement ces prochaines années.



ÉCONOMIE

Le tourisme d'affaire

L'office de tourisme devient un nouvel acteur MICE. Fort de ses 80 partenaires et de sa connaissance touristique du territoire, Pérourges Bugey Tourisme présente un tout nouveau catalogue destiné aux entreprises pour séduire sa clientèle affaires.*

L'agence réceptive de l'office de tourisme, sous le nom de Pérourges Bugey Séminaires compte bien orienter, conseiller et réserver pour toutes les structures désireuses de réaliser des événements d'entreprise : séminaires à la journée ou résidentiels, journées de cohésion, ou encore des afterworks** conviviaux.

i PLUS D'INFO : pour profiter en direct des conseils, de l'organisation et du réseau de l'office : resa@perourges-bugey.com / 09 67 12 70 84

LE CATALOGUE EST À CONSULTER ICI :

<https://mini.perourges-bugey.com/offre-groupes-entreprises>



* MICE est un acronyme et raccourci utilisé pour désigner l'activité hôtelière et touristique liée à des événements de la vie des entreprises. MICE correspond à : "Meetings" (réunions), "Incentive", "Conferences" et "Exhibitions / Events" (événements professionnels).

** Sorties entre collègues après le travail.



Le saviez-vous ?

Bureau d'information touristique saisonnier de Saint-Sorlin-en-Bugey

Saint-Sorlin-en-Bugey

33 rue du Port,
Rond-point, en sortie de Lagnieu
01150 Saint-Sorlin-en-Bugey

OUVERTURES :

Avril à Octobre

Du mercredi au samedi :
10h à 12h30 – 14h à 18h

Décembre :

Du mercredi au samedi de 14h à 18h30

L'accueil est fermé le reste de l'année mais il existe le point info 24h/24 et le bureau permanent de Pérourges joignable au 09 67 12 70 84.



31 MARS au 2 AVRIL 2023

Artisans d'art

de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain
participez aux **JEMA 2023** à Pérourges

Une occasion unique de valoriser votre savoir-faire !

Pour vous inscrire, contactez Véronique Perret
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain | 04 74 47 49 43





PEM
Mobilités



PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL

Un réaménagement pour le quartier gare

La réflexion de transformation de la gare d'Ambérieu-en-Bugey en pôle d'échanges multimodal a commencé dans les années 2010.

Après les travaux de mise en accessibilité des quais menés par SNCF en 2020, les travaux menés par la CCPA et SNCF Gare et Connexions en partenariat avec la région AURA, le département de l'Ain et la commune d'Ambérieu-en-Bugey, visent à :

- **Agrandir et végétaliser le parvis de la gare** pour faciliter les accès à la gare notamment pour les piétons et les cyclistes. Le projet intègre également la création de nouveaux stationnements tout en améliorant la signalétique voyageurs
- **Créer une gare routière** à 6 quais pour faciliter l'intermodalité avec l'offre de transports en commun régional et le TAM
- **Requalifier l'avenue Sarraill** pour intégrer une piste cyclable sécurisée et des cheminements piétons agréables et arborés
- **Requalifier le parking longue durée de la gare** pour retrouver les 200 places actuelles en proximité immédiate de la gare

végétale adaptée au réchauffement climatique.

Les travaux démarreront fin 2022 pour une durée de 18 mois avec différentes phases de travaux qui nécessiteront des aménagements de la circulation notamment au niveau de l'avenue Sarraill.

 PLUS D'INFORMATIONS
EN FLASHANT CE CODE :



Travaux PEM d'Ambérieu	Coût global des travaux	CCPA	Région AURA	Département Ain
TOTAL HT	6 040 000 €	2 890 000 €	2 890 000 €	260 000 €

Avec le soutien financier



Partenaires



L'ensemble du projet intègre la désimperméabilisation des sols, une meilleure gestion des eaux pluviales avec une déconnexion du réseau unitaire et enfin une palette



MOBILITÉS

Intermodalité



TRANSPORT À LA DEMANDE

Deux nouvelles lignes de bus pour aller au PIPA : Réservez vos trajets !

La Région a mis en service deux nouvelles lignes pour desservir le Parc industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA) à partir d'Ambérieu-en-Bugey et Meximieux.

Les lignes A10 et A11 sont en transport à la demande (TAD) avec des points d'arrêt définis sur l'ensemble des tracés sauf au sein du PIPA où les arrêts se font au plus près des entreprises. Il est nécessaire de réserver les courses au plus tard la veille avant 12h (avant le vendredi midi pour le lundi) au 04 74 22 01 77.

Une forte amplitude horaire est proposée (de 4h à 23h) du lundi au samedi afin de répondre aux besoins des salariés en horaires décalés.

Et si les horaires ne sont pas compatibles avec vos contraintes, Covoit'ici fonctionne en complémentarité avec ce nouveau service.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Le transport à la demande (TAD) est maintenant déployé par la Région Auvergne Rhône-Alpes pour desservir le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain



Ligne A10 : Ambérieu < > PIPA

via St Denis en Bugey / Ambutrix / Vaux en Bugey / Lagnieu

Ligne A11 : Meximieux < > PIPA

via Chazey-sur Aïn / Sainte-Julie

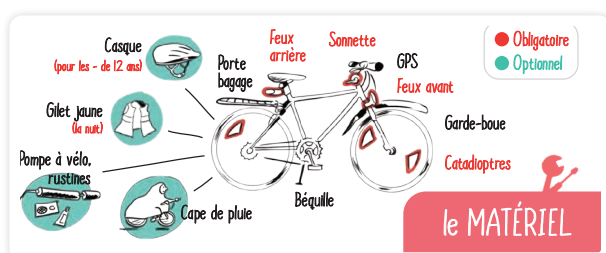
www.cc-plainedelain.fr



TOUTES LES INFORMATIONS ET FICHES HORAIRES SUR LE SITE :
laregionvoustransporte.fr

RÉSERVATION : au plus tard la veille du déplacement au

04 74 22 01 77



VÉLO

Un livret pour inciter à se déplacer en vélo

Un nouveau livret est disponible dans les mairies et lieux de pratiques du vélo pour vous donner envie de faire du vélo ! Simple et ludique, il apporte des informations pratiques et des mises en situation pour démocratiser l'usage du vélo.



À RETROUVER SUR www.cc-plainedelain.fr
rubrique "mobilité"



DÉCHETS En pratique

La CCPA dispose de 7 déchèteries sur son territoire, à Ambérieu-en-Bugey, Lagnieu, Lhuis, Loyettes, Meximieux, Saint-Rambert-en-Bugey et Villebois.

La déchèterie est le mode de collecte le mieux adapté pour collecter les gros cartons, métaux, bois, plâtre, fenêtres, meubles, déchets végétaux, encombrants, pneus et gravats. Elle est également équipée pour recevoir les déchets dangereux comme les produits chimiques, les appareils électriques et électroniques, les huiles, les piles et batteries et autres lampes.

Les déchèteries publiques ont pour objectif premier de répondre aux besoins des ménages. Pour les usages professionnels, les accès sont payants dès le premier passage. Concernant les particuliers, en 2022, les 25 premiers passages sont gratuits (soit un passage tous les 15 jours, en moyenne). Le nombre de passages est comptabilisé par année civile, le compteur est remis à zéro au 1^{er} janvier. A partir du 26^e passage, les passages supplémentaires sont facturés.

Pour information, le prix facturé représente la moitié du coût réel moyen d'un passage en déchèterie.

En vous rendant sur notre site, rubrique déchets : [S'inscrire ou accéder à son compte déchèteries](#), vous pouvez consulter les tarifs actualisés et le nombre de passages réalisés depuis le début de l'année.

Les déchets contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. Avant de les jeter, renseignez-vous sur notre site Internet. Après avoir fait une demande de prise en charge, ils pourront être apportés à ORGANOM (ou, pour les petites quantités à la déchèterie d'Ambérieu, uniquement sur rendez-vous).

BON À SAVOIR : Comment accéder aux déchèteries ?

Il faut s'inscrire en ligne, par courrier postal ou électronique. Retrouvez toutes les informations sur le site Internet de la CCPA.

LES HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AMBÉRIEU	8h30 - 12h 13h30 - 18h					8h30 - 12h 13h30 - 18h*
MEXIMIEUX						
LAGNIEU						
LOYETTES	13h30 - 18h	13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h	13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h
VILLEBOIS	13h30 - 18h		13h30 - 18h	13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h
ST RAMBERT	13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h
LHUIS	13h30 - 18h		13h30 - 18h		8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h

(*) fermeture à 19h en période estivale (du 01 avril au 30 septembre)



Comment apporter moins de déchets en déchèterie ?

Côté jardin, il est possible de broyer les déchets verts et de se servir du broyat pour faire du paillage. Celui-ci peut également être fait avec la tonte de pelouse. Vous changez de tondeuse, passez au mulching : la tonte est broyée sur place et enrichit la terre.

Côté maison, certains objets dont vous ne voulez plus peuvent être utiles à d'autres. En faisant un don (franchissez la porte de la Rénoverie ou de toute autre association) ou en vendant votre objet, vous lui donnez une nouvelle vie, vous rendez service à quelqu'un et vous allez moins en déchèterie. D'autres objets semblant cassés peuvent peut-être être réparés...



INFORMATION

Réorganisation de la collecte

Depuis le lundi 4 juillet 2022, les nouveaux circuits de collecte sont en place. Cela a généré des changements d'habitude pour les habitants et pour les agents : chauffeurs, ripeurs et personnel du centre technique. De nombreuses demandes supplémentaires ont été traitées (600 appels téléphoniques en juillet et août). Il a fallu procéder à des ajustements et certains sont encore en cours.

Pour rappel, les améliorations visées sont :

- Un temps de travail équilibré pour nos agents.
- D'avantage de souplesse dans la gestion des collectes et l'apport de souplesse pour la future conteneurisation du flux sélectif.
- La fin des pratiques dangereuses de type collectes bilatérales, marches-arrière.
- La préservation des véhicules de collecte.
- Des économies de carburant.

Nous y sommes presque ! Nous profitons de ce numéro de Plaine Ainfo pour vous remercier pour votre compréhension.



TIEOM

La Taxe Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Elle est composée d'une part fixe et d'une part incitative. La part incitative est le reflet de l'utilisation que vous faites du service de collecte des ordures ménagères : à chaque fois que vous sortez votre bac d'ordures ménagères résiduelles, vous payez pour sa collecte. Par exemple, une personne qui sort son bac 26 fois dans l'année paie deux fois plus qu'une personne sortant son bac une fois par mois.

i PLUS D'INFOS SUR LE MONTANT DE LA TIEOM : www.cc-plainedelain.fr

Votre bac est cassé, trop petit ou trop grand ; vous emménagez et n'avez pas de bac... un seul numéro : **0800 35 30 25**



Nouveauté !

Dans les mesures phares de la réorganisation de la collecte, trois communes vont tester la **conteneurisation individuelle pour le tri** : Bénonces, Serrières-de-Briord et Vaux-en-Bugey. C'est-à-dire que les foyers vont être dotés d'un bac jaune à la place de sacs jaunes. La livraison des bacs devrait se faire début 2023 (avec les tensions subies actuellement sur les matières premières, les délais d'approvisionnement s'allongent fortement, ne nous permettant pas de faire ce test fin 2022).

Pourquoi des bacs pour le tri ?

1. Cela limite les risques de troubles musculo-squelettiques pour les ripeurs. Un des objectifs visés par la CCPA est de préserver la santé de ses agents. En contrepartie, cela rallonge un peu les tournées de collecte car il est plus long de collecter un bac qu'un sac.
2. Cela évite de générer des déchets supplémentaires (les sacs jaunes en plastique)
3. Visuellement c'est plus esthétique : il n'y a pas de monticules de sacs jaunes dans les rues. Comme pour les ordures ménagères, le bac jaune doit être sorti la veille de la collecte et remis le jour-même.



POUR TOUTE QUESTION LIÉE À LA RÉORGANISATION DE LA COLLECTE, ADRESSEZ UN MEL À collectermieux@cc-plainedelain.fr

Et parce que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, pensez à réduire vos emballages :

- Achetez en vrac (légumes, fruits, fromages et viande à la coupe, riz, pâtes...) dans vos propres contenants. De nombreuses enseignes autorisent cette pratique.
- Cuisinez
- Réutilisez
- Donnez et achetez d'occasion (vêtements, jouets, robots, livres...)
- Réparez...

Partagez vos idées sur les réseaux sociaux avec le **#ccpazérodéchet**



La couverture territoriale s'agrandit

France services est un service de proximité à destination de tout public : un accueil de premier niveau, gratuit, inconditionnel et sans rendez-vous qui apporte des réponses générales et/ ou personnalisées sous couvert du secret professionnel.

En un même lieu, un agent accueil, oriente et aide dans les démarches administratives en lien ou non avec les organismes partenaires (MSA, CAF, Pôle-emploi, CPAM, CRASAT, DGFIP, La Poste, les ministères de l'Intérieur et de la Justice). Les structures sont également en partenariat avec le département (assistante du service social), les conseillers RSA du territoire, la Mission Locale et les mairies des communes du secteur.

Outre les deux sites France services présents sur le territoire de la Plaine de l'Ain, à Ambérieu-en-Bugey et St-Rambert-en-Bugey, deux permanences viennent d'ouvrir à Briord et Sault-Brénaz.

Maison France Services
NOUVELLES PERMANENCES

PERMANENCE DE BRIORD
En mairie :
593 route des Écoles, 01470 Briord
Lundi : 09h00- 12h00
Jeudi : 13h30- 16h30

PERMANENCE DE SAULT-BRÉNAZ
En mairie :
Grand rue, 01550 Sault-Brénaz
Lundi : 13h30- 16h30
Jeudi : 09h00- 12h00

BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET NUMÉRIQUES DU QUOTIDIEN ?

PRISE DE RENDEZ-VOUS CONSEILLÉE
Téléphone : 09 70 21 19 25
Mail : ambérieufrance-services.gouv.fr
Site : www.cc-plainedelain.fr/rubrique/solidante

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Logos : GOUVERNEMENT, République Française, Conseil Numérique France Services, France Relance, Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, Assurance Maladie, Assurance Vieillesse, pôle emploi, MSA, La Poste, CRASAT, etc.



→ France Services Agora

5 rue Berthelot, 01500
Ambérieu-en-Bugey
Tél. 09 70 21 19 25
ambérieu@france-services.gouv.fr

→ France Services Albarine

108, rue du D' Temporal
01 230 Saint-Rambert-en-Bugey
Tél. 06 22 95 90 58
strambert@france-services.gouv.fr

→ Permanence à Tenay Le vendredi matin en Mairie

Logos : République Française, Conseil Numérique France Services, France Relance, Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

Les Ateliers Numériques de la Plaine de l'Ain

GRATUIT
Ouvert à tout public

Illustration : Des personnes interagissant avec des ordinateurs et des tablettes, avec des flèches indiquant un processus ou un accompagnement.

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Bénéficiez des ateliers numériques animés par la conseillère numérique

Il est possible de bénéficier d'un accompagnement en participant à des ateliers numériques. Ils ont lieu une fois par semaine, pendant trois mois sur plusieurs communes de la CCPA.

Vous pouvez vous inscrire gratuitement. La conseillère numérique vous accompagnera dans la découverte et l'utilisation des outils informatiques.



INSCRIPTION au 07 82 13 74 38

Retrouvez la liste des communes partenaires sur le site internet de la CCPA

CULTURE

Sortir !

3



La jeune compagnie du Centre Chorégraphique National de Rillieux, qui sera présente sur notre territoire en 2022-2023



CONTRAT TERRITORIAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

L'éducation aux arts et à la culture s'installe dans la Plaine de l'Ain

En préparation de la nouvelle Convention territoriale d'éducation artistique et culturelle (CTEAC), une année de préfiguration 2022-2023 est déjà lancée et propose des rencontres avec les artistes et leurs œuvres autour de la thématique du lien.

Quatre équipes artistiques seront présentes sur l'ensemble du territoire de la CCPA et iront à la rencontre de différentes structures, des communes et des habitants, avec des formats adaptés. Fil conducteur de ces interventions : la thématique du lien, qui traversera également les trois années de la convention.

A travers la danse, les arts du récit et le street-art mural, les participants feront une première rencontre avec la thématique et les artistes, dans une ambiance conviviale qui facilitera la proximité et les échanges. Structures scolaires et périscolaires, sociales, socio-culturelles, médico-sociales, mais aussi les communes peuvent bénéficier de ces actions et accueillir les équipes artistiques.

L'année de préfiguration est soutenue par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Ain.



POUR EN SAVOIR PLUS :

rendez-vous sur www.cc-plainedelain.fr rubrique culture

Appel à Projets

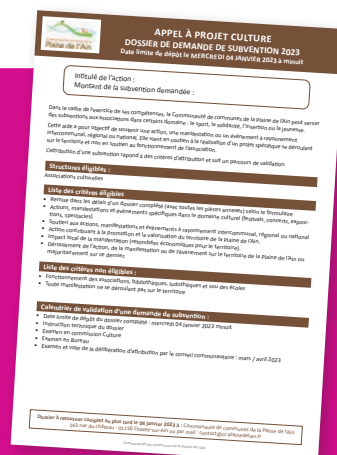
La CCPA apporte son soutien à l'organisation de manifestations ou actions d'envergure intercommunale dans les domaines de la culture, du sport, de la solidarité, de l'insertion et de la jeunesse, sous réserve de répondre aux critères présentés dans les dossiers de demande de subvention et de comporter un intérêt intercommunal voir régional.

Les dossiers sont à retourner complets à la CCPA, **avant le mercredi 4 janvier 2023, à minuit.**



DOSSIERS À TÉLÉCHARGER SUR :

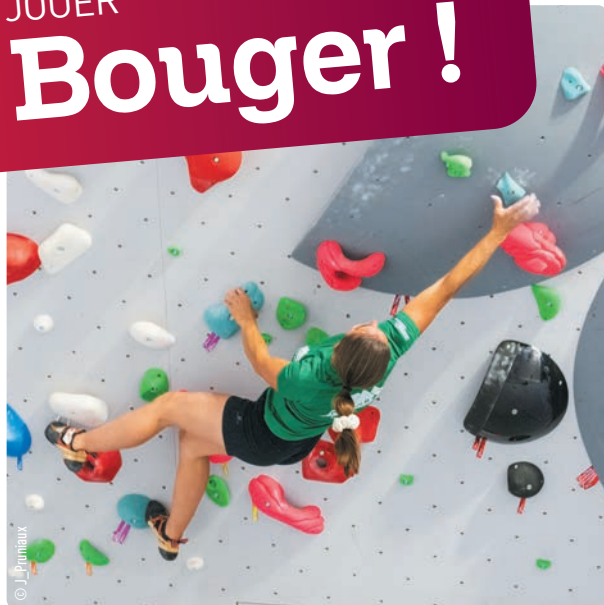
www.cc-plainedelain.fr/fr/demandes-de-subvention-soutien-bafa.html





JOUER

Bouger !



La Ronde des Grangeons 2022

La CCPA soutient le sport de haut niveau

Cette année encore, la CCPA s'est engagée auprès des associations sportives et clubs de haut niveau du territoire. 67 organismes ont ainsi pu bénéficier d'une aide financière afin d'organiser des manifestations sportives d'intérêt intercommunal ou permettre à leurs sportifs de haut niveau d'évoluer en championnat régional, national ou international.



Une sportive à l'honneur : Phénicia Dupras,

licenciée au Canoë-kayak Club de la Vallée de l'Ain basé à Ambronay. En juin 2022, à Treignac, en Corrèze, la jeune kayakiste de 25 ans devient championne du monde du Sprint en équipe.



COURSE À PIED

Le marathon relais de la Plaine de l'Ain

La 7^{ème} édition du marathon relais de la Plaine de l'Ain s'est déroulée le samedi 8 octobre dans une ambiance solidaire et sportive. 50 équipes, venues d'horizons différents (amis, collègues, associations...), se sont affrontées avec humour et enthousiasme sur le parcours dessiné au bord du Rhône à Saint-Vulbas. Le temps automnal de la journée n'a pas refroidi les coureurs qui ont rivalisé pour remporter la victoire. En fin de journée, les meilleures équipes ont été récompensées pour leur performance :

Femmes : Jen N'co (3h12,57')

Hommes : Les pompiers de Villeurbanne- Cusset (2h34,46')

Mixte : Trailers de route (2h42,16')

Nous félicitons tous les coureurs et remercions l'ensemble des bénévoles pour leur participation à cette édition du Marathon relais de la Plaine de l'Ain organisé par la CCPA en partenariat avec le SVVS (Saint-Vulbas-Vélo-Sport).



CYCLISME

Les champions de demain sur le Tour du Valromey

La CCPA et la commune de Loyettes sont très fières d'avoir accueilli le départ de la 3^{ème} étape de l'Ain Bugey Valromey Tour 2022. Cette épreuve, forte en émotion a vu concourir les meilleures équipes mondiales, en présence de 80 grands noms du cyclisme qui font parler d'eux sur les circuits internationaux. Nous sommes ainsi heureux d'encourager et d'accueillir sur notre territoire les « juniors d'aujourd'hui qui sont les champions de demain ».

De Meximieux à Pérouges



Lancez-vous sur le sentier pédestre

1,7 km au départ de la gare de Meximieux, plan au départ, sous l'abri en bois



Cet itinéraire vous emmènera à travers les pâturages de l'étang Aubépin, et vous permettra de traverser le Longevent et arpenter la butte de l'ancien château de Meximieux. D'ici, vous profiterez d'un autre point de vue sur la cité de Pérouges et d'une vue imprenable sur la plaine de l'Ain.

Prenez le temps de visiter la cité médiévale, dégustez une boisson et une part de la fameuse galette, entrez chez les commerçants et les artisans, puis, redescendez en direction du centre-ville de Meximieux, découvrez son église, l'Ancien Hôtel particulier du Beffroi et ses rues commerçantes.